

Les clubs ont voix au chapitre !

Pour la première fois dans l'histoire du football français, les clubs amateurs auront la possibilité de s'exprimer directement pour le choix du futur président de la FFF. Rendez-vous les 10 et 11 décembre pour un vote en ligne.

Le scrutin dont les résultats seront annoncés lors de l'assemblée fédérale du 14 décembre présente pas mal de nouveautés. Le comité exécutif de la FFF a été porté à 28 membres, 21 élus sous la forme d'un scrutin de liste, les sept autres, soit par leurs pairs (2 par famille pour les éducateurs, arbitres et joueurs de haut niveau), soit proposé par la Commission médicale pour le représentant des médecins. Le nouveau « comex » de la FFF devra aussi être totalement paritaire et comporter quatorze hommes et quatorze femmes.

Mais c'est aussi le « corps électoral » qui a changé. Jusque-là, seuls les clubs pros (37 % des voix) et les délégués des Ligues et Districts s'exprimaient aux élections. Cette fois, les électeurs ont été répartis en trois familles qui pèseront chacune un tiers des voix : les clubs pros, les représentants des Ligues et Districts (au prorata du nombre de licenciés) et pour la toute première fois, chaque club amateur est invité à participer directement au vote avec un nombre de voix qui varie de 1 à 4 selon le nombre de licenciés du club.

Le vote a lieu en ligne entre le mardi 10 décembre à 10h et le mercredi 11 décembre à 18h. Si un 2<sup>e</sup> tour est nécessaire, il aura lieu du jeudi 12 décembre à 12h au vendredi 13 décembre à 20h. Ce 2<sup>e</sup> tour n'aura lieu que si aucune des deux listes en présence n'obtient de majorité absolue. La procédure de vote a été adressée à chaque club par mail, ainsi que les programmes des deux listes en présence, programmes qui figurent également sur le site officiel de la FFF (<https://www.fff.fr/35-elections-fff-2024/index.html>) avec l'ensemble des informations officielles sur le sujet.